

Extrait du registre des délibérations du Bureau Réunion du 03 mars 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le trois mars, à partir de neuf heures, les membres du Bureau du syndicat mixte «Eaux de Vienne-Siveer» se sont réunis dans la salle dénommée Vienne à Poitiers (Vienne), au siège du Syndicat, 55 rue de Bonneuil Matours sous la présidence de Monsieur Rémy Coopman.

Délibération B_n°2026_19

Objet : Produits de traitement, réactifs, charbons actifs et produits de nettoyage des réservoir
Budgets Eau et Assainissement

Date de la convocation : 25/02/2026
Nombre de membres du Bureau : 25
Nombre d'élus présents : 24 (96%)
Nombre d'élus en distanciel : 1

Nombre d'élus ayant donné pouvoir : 0
Nombre de droits de vote : 24 (96%)
Secrétaire de séance : Monsieur Michel MALLET

Étaient présents : (25)

Dans la salle Vienne (24) :

Monsieur Rémy COOPMAN	Madame Evelyne AZIHARI
Monsieur Christian CHAPLAIN	Monsieur Patrick CHARRIER
Monsieur Dominique DABADIE	Monsieur Claude DAVIAUD
Monsieur Joël DORET	Monsieur Alain GUILLON
Madame Pascale GUITTET	Monsieur Bernard HENEAU
Monsieur Jean-Pierre JAGER	Monsieur Gilbert JALADEAU
Madame Odile LANDREAU	Monsieur Roland LATU
Monsieur Gilles MORISSEAU	Monsieur Michel MALLET
Madame Françoise MICAULT	Monsieur Frédy POIRIER
Monsieur Edouard RENAUD	Monsieur Nicolas REVEILLAULT
Monsieur Bernard ROUSSEAU	Monsieur Jacques SABOURIN
Monsieur Claude SERGENT	Monsieur Thierry TRIPHOSE

En distanciel (1):

Monsieur Philippe PATEY

Assistaient également à la séance : Mesdames Anne WILHELM, Mélanie ELIE, Séverine BEILLARD, Sylviane BEAUVAIS (en visio), et Messieurs Lucas POISSON, Denis GERMANEAU, Yann HUNEAU, Pascal LEVAVASSEUR, Olivier HOUSSIN.

*Vu le code de la commande publique notamment les articles L.2124-1 et suivants, R.2124-1 et suivants et R.2161-1 et suivants ;
 Vu la délibération n°10 du Bureau du 25 janvier 2022 portant sur la fourniture, livraison et mise en œuvre de charbons actifs pour le traitement des eaux potables et des eaux usées,
 Vu la délibération n°9 du Bureau du 12 avril 2022 portant sur la fourniture de produits de traitement (floculant, chaux, chlore et produits chimiques) ;
 Vu la délibération n°2 du 07 octobre 2020 du Comité syndical modifiée par la délibération n°5 du 29 juin 2022 du Comité syndical, portant délégation de pouvoirs au Bureau.*

Le Président rappelle aux membres du Bureau que cette famille d'achat est régie par 2 appels d'offres et 1 marché à procédure adapté (MAPA) détaillés comme suit :

- Produits de traitement : Accord cadre à bons de commande composé de 4 lots mono-attributaire. Cette consultation prendra fin en juin 2026.
 Il est à noter que le lot 1 a fait l'objet en mai 2025, d'un acte modificatif afin de rehausser de 10% le montant maximum initial de ce marché. Malgré cela, un appel d'offres a été relancé afin de faire la jonction entre octobre 2025 et juin 2026.

Les consommations de cette consultation se sont réparties comme suit :

	1 ^{ère} période	2 ^{ème} période	3 ^{ème} période	4 ^{ème} période (en cours)	Total	Montant maximum
Lot 1 : Produits chimiques	359 698,92	357 390,57	375 288,60	512 611,83 <i>Période terminée</i>	1 604 989,92	1 628 000
Lot 2 : Chaux	171 851,26	178 007,63	176 284,31	105 022,75	631 165,95	720 000
Lot 3 : Floculants	104 987,95	125 072,50	105 054	54 333,75	389 447,50	600 000
Lot 4 : Chlore	54 444,52	59 567,81	62 692,55	31 468,31	208 173,19	320 000
Total	690 981,95	720 038,51	719 319,46	703 436,64	2 833 776,56	3 268 000

- Enlèvement et fourniture de charbons actifs : Appel d'offres composé de 2 lots qui s'achèvera au 08/03/2026.

Lot 1 : Ouvrages eau potable :

Accord cadre à Marchés subséquents avec 4 attributaires. Un avenant de 10% a été notifié en juillet 2025, portant le montant maximum du marché à 605 000 € HT.

A ce jour, 17 marchés subséquents ont été passés pour un montant total de 554 793 € HT.

Lot 2 : Ouvrages assainissement :

Accord cadre à bons de commandes mono-attributaire dont les consommations se répartissent comme suit :

	Total consommation	Montant maximum du marché
Lot 2 : Ouvrages d'assainissement	36 481,78 € HT	50 000 € HT

- Produits de nettoyage des réservoirs :

MAPA mono-attributaire avec un montant maximum de 40 000 € HT. Ce marché s'est terminé au 31/12/2025.

Les consommations se sont réparties comme suit :

	1 ^{ère} période	2 ^{ème} période	3 ^{ème} période	4 ^{ème} période	Total	Montant maximum
Produits nettoyage	4593,17 € HT	6 124,86 € HT	6 921,13 € HT	7 635,24 € HT	25 274,40 € HT	40 000 € HT

Aussi, il convient de lancer une nouvelle consultation, pour 4 ans, sous la procédure d'un appel d'offres, regroupant les 3 marchés précités, puisque les fournitures et services concernés constituent une famille d'achat homogène.

Ce marché sera un accord cadre à bons de commandes mono attributaire, sauf pour le lot 5 qui sera multi attributaire, avec un maximum de 4 230 000 € HT, réparti comme suit :

	Montant maximum	Nombre d'attributaires
Lot 1 : Produits chimiques	2 000 000 € HT	1
Lot 2 : Chaux	750 000 € HT	1
Lot 3 : Floculants	500 000 € HT	1
Lot 4 : Chlore	280 000 € HT	1
Lot 5 : Charbons actifs en grain	600 000 € HT	4
Lot 6 : Charbons actifs en poudre	50 000 € HT	1
Lot 7 : Produits de nettoyage des réservoirs	50 000 € HT	1

En application de l'article R2123-1 du code de la commande publique, les lots n°6 et 7 seront lancés selon une procédure adaptée permise pour les « petits lots ».

A l'unanimité le Bureau décide :

- d'approuver la réalisation des prestations telles que définies ci-dessus ;
- de lancer la consultation pour la réalisation de ces prestations ;
- d'autoriser le Président ou sa son représentant-e à signer les marchés de fournitures et services et tous documents à intervenir dans leur passation et leur exécution, y compris les actes modificatifs éventuels, dans la limite de + 10 % des crédits indiqués ci-dessus et inscrits au Budget primitif 2026.

Le secrétaire de séance

Michel MALLET

Le Président



Rémy COOPMAN